

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Cours	APA3430 Atelier intégrateur II (6 crédits)
Semestre	Hiver 2019
Local	4e étage, travée no.3
Chargé de cours	Jean-François Bertrand, arch. pays.
Chargé de formation pratique	Robert Desjardins, arch. pays.
Auxiliaire d'enseignement	Tanauca Nguyen

description de l'atelier

Atelier final du programme de baccalauréat, le cours APA3430 Atelier intégrateur II propose aux étudiants une expérimentation et un apprentissage des processus et des modalités de résolution de problématiques complexes d'architecture de paysage.

L'atelier vise à mettre en pratique et approfondir les connaissances acquises relatives à la démarche de projet en architecture de paysage, à sensibiliser les étudiants aux enjeux de développement du paysage, et à transposer la résolution du design d'un site par l'élaboration de dessins préliminaires d'exécution.

Plus spécifiquement, quatre (4) sphères de compétences sont interpellées par la présente :

1. La maîtrise du processus de conceptualisation de projet;
2. la mise en pratique des connaissances acquises dans les cours techniques et théoriques;
3. le raffinement des techniques d'expression graphique et orale et;
4. finalement l'autonomie et la capacité d'évoluer dans un cadre multidisciplinaire.

objectifs

- Mettre en pratique et approfondir des connaissances en analyse et l'habileté de synthétiser et de communiquer les résultats;
- Développer la capacité d'articuler au moyen de stratégies de planification et de design un positionnement clair, cohérent et plausible en rapport à une problématique d'aménagement;
- Encourager le développement de différentes méthodes d'exploration des formes spatiales aptes à porter des solutions innovantes, créatives et durables d'aménagement;
- Acquérir et mettre en pratique des connaissances en design de solutions d'aménagement liés aux enjeux sociaux et environnementaux et sensibiliser l'étudiant au rôle de l'architecte paysagiste envers ces enjeux;
- Réaliser un projet d'aménagement d'espace public selon les règles de l'art applicable à l'architecture de paysage ainsi que les documents nécessaires à la communication et sa mise en œuvre.

démarche de l'atelier

L'atelier s'attarde aux **enjeux techniques** à chacune des étapes de développement, de la lecture du site jusqu'à la production des documents d'exécution préliminaires dans un **processus de projet itératif**.

Cette démarche souligne l'importance d'inclure les réalités du site et les enjeux techniques liés au site ainsi qu'au mandat dès le début du processus de conception afin qu'ils soient identifiés, résolus et intégrés au projet de paysage.

intégration des enjeux techniques dans la démarche de projet

L'ajout des enjeux techniques liés à un projet d'aménagement permet, à même les étapes de conception, d'aborder la réflexion de la matérialité des idées dès le début du processus. L'intégration de ces enjeux a pour objectif d'amener l'étudiant à reconnaître l'importance de la relation entre l'expérience de l'utilisateur, la matérialité du projet, les détails de réalisation et le parti d'aménagement.

Le travail d'aller-retour entre les différentes échelles, du quartier, du site, de l'objet, permet de mettre en relation les interventions proposées avec les enjeux, besoins et réalités du projet afin que les solutions soient cohérentes, plausibles et pertinentes.

l'itération comme moteur de développement

La démarche proposée est progressive et se déroule selon un processus itératif, comme enseigné tout au long des ateliers, avec un développement en boucle. L'atelier utilise l'itération comme un moteur de développement qui encourage l'étudiant à créer sans filtres pour valider ou ajuster sa position par la suite.

Le développement du projet est segmenté en tronçons de courte durée, ce qui exige une réflexion et une exploration continues et donc de générer du matériel à des fins de discussion en atelier. Ce travail en boucle de courte durée permet rapidement de corriger, raffiner tant la forme que le fond du projet permettant de livrer un projet de paysage créatif avec des solutions innovantes.

le projet d'atelier

L'atelier concentre les efforts sur le développement d'un seul projet, le **Centre aquatique de Verdun**, des premières lectures du site jusqu'à la préparation des documents d'exécution préliminaires. Chacune des étapes vise à explorer différentes solutions afin de répondre aux enjeux initiaux, à raffiner l'expérience paysagère désirée par l'exploration de la matérialité et des assemblages des ouvrages et de leurs incidences sur le paysage.

L'atelier se compose des trois étapes (la présentation complète du projet, le détail de chacune des étapes ainsi que les livrables sont décrits en annexe) suivantes :

1. Parti d'aménagement

2. Esquisse d'aménagement

3. Dossier préliminaire

expérience interdisciplinaire

Pour donner suite à une première expérience ponctuelle qui s'est avérée positive à l'hiver 2018, l'atelier se coordonne cette session avec les ateliers **ARC3020 Projet de conception intégrée** de l'École d'architecture et **ING4901 Projet intégrateur en développement durable** de Polytechnique pour offrir la possibilité à six (6) équipes volontaires de former une équipe interdisciplinaire pour le développement de leur projet.

Les pratiques professionnelles tendent à évoluer vers une approche intégrée du design, où des équipes interdisciplinaires unissent leurs compétences pour concevoir, développer et construire des projets qui concilient les enjeux économique, social et évidemment environnemental afin d'en dégager des solutions intégrées, optimales,

durables et innovantes. Cette expérience interdisciplinaire offre l'opportunité aux étudiants d'aborder un processus collaboratif et concerté, nommé **processus de conception intégré (PCI)**. Dans ce processus, les étudiants vivent une situation d'étroite collaboration avec leurs collègues en génie et architecture. Cela implique une ouverture, une capacité de réception et de communication claire et constructive avec leurs collègues. Il exige aussi des équipes volontaires une organisation, une flexibilité ainsi qu'une curiosité et ouverture à l'autre.

Afin d'assurer un minimum de dialogue entre les disciplines, des activités interdisciplinaires sont prévues au calendrier auxquelles la participation des équipes volontaires est fortement conseillée : deux (2) séances PCI, trois (3) studios de conception et trois (3) séances de critiques. Pour que cette approche intégrée alimente le travail de toutes les équipes, les présentations et conférences en architecture et ingénierie seront ouvertes à tous. Ces événements sont identifiés au calendrier et s'ajoutent à celles données dans le cadre de l'atelier.

IMPORTANT : la structure et la méthode pédagogique (livrables) de l'atelier sont les mêmes pour toutes les équipes (interdisciplinaire et régulière).

méthode pédagogique

La méthode pédagogique du cours repose principalement sur des échanges en atelier entre étudiants et enseignants et sur des présentations par les étudiants. Des présentations données par les enseignants et des intervenants externes sont prévues au calendrier et au gré des besoins. Le projet d'atelier se réalise en équipe de 3 personnes. La composition des équipes ne peut être modifiée par la suite.

livrables intérimaires

Les étapes se composent de jalons intermédiaires qui segmentent le développement du projet et permettent une rétroaction tant sur le contenu que sur le contenant. Au terme de ces jalons, des livrables sont prévus qui misent essentiellement sur l'exploration, le développement des idées. Les dessins produits doivent être réalisés à l'échelle et en référence au site. Seuls les étudiants dont la production sera imprimée et disponible en atelier seront rencontrés par les enseignants.

livrables d'étape

Des présentations de la part des étudiants sont également prévues à la fin de chacune des étapes. Elles ont lieu, selon le cas, devant un jury composé de collaborateurs extérieurs ou de membres du corps professoral.

Le médium et le type de présentation, sauf indications contraires, sont laissés libres aux équipes. Un document en format pdf doit toutefois être déposé sur StudiUm témoignant de la prestation. Il doit être constitué d'images représentatives de la proposition présentée.

En cours de session, deux outils sont développés qui permettent à l'étudiant de structurer son travail et de stimuler son exploration. D'une part, la préparation des **mémoires du projet** fournit à l'étudiant une rétroaction continue tant sur le contenu que sur le contenant. D'autre part, la réalisation de **maquettes** l'amène à considérer et valider ses intentions et interventions dans l'espace pour en comprendre la portée.

mémoires du projet

Les mémoires du projet témoignent du processus du projet et illustrent l'argumentation mise de l'avant. Elles se composent des éléments produits au cours des étapes et assemblés sur un **format tabloïd (11x17), orientation paysage** avec minimalement une page titre.

Les étudiants sont invités à percevoir ce livrable comme faisant parti du processus et de la démarche et non comme une finalité.

maquettes

Deux maquettes sont exigées en cours de processus : une maquette d'étude d'implantation en début de projet et une maquette de site qui accompagne la présentation finale du projet. En cours de processus, la production de maquettes conceptuelles, de travail est fortement encouragée pour exprimer et développer les idées. L'utilisation des ateliers de fabrication au sous-sol est vivement suggérée. À ce titre, des frais d'utilisation pour la session sont inclus à votre relevé de compte.

évaluation

Les livrables intérimaires sont évalués sur la base de la **rigueur du travail**.

Les livrables d'étapes sont évalués en fonction des critères suivants. Les grilles de correction seront préalablement déposées sur Studium comme référence. Une fiche d'évaluation, sans commentaires écrits, sera remise à la fin de chacune des étapes.

1. **cohérence et rigueur de la démarche;**
2. **créativité, intérêt et pertinence de la proposition;**
3. **considération et intégration des enjeux techniques;**
4. **qualité et intérêt de la communication graphique et verbale.**

La présence aux séances de l'atelier (les lundis et jeudis) est fortement recommandée alors que la présence aux séances de présentations et critiques est obligatoire.

En cas de non-conformité avec les exigences de remise énoncées en annexe pour chaque livrable (par exemple : nom et taille de fichier, présence aux présentations, etc), les travaux verront leur note diminuer d'un écart (ex. : de A à A-). Les dépôts dépassés le moment précisé verront également leur note diminuée, à moins d'avoir un billet du médecin.

La note finale sera ventilée de la façon suivante :

<u>Livrable étape 1 - Présentation "Parti d'aménagement"</u>	<u>15 %</u>
Livrable intérimaire 2.1	2 %
Livrable intérimaire 2.2	2 %
<u>Livrable étape 2 - Présentation "Esquisse d'aménagement"</u>	<u>25 %</u>
Livrable intérimaire 3.1	2 %
Livrable intérimaire 3.2	2 %
Livrable intérimaire 3.3	2 %
<u>Livrable étape 3a- Présentation finale</u>	<u>30%</u>
<u>Livrable étape 3b - Documents préliminaires</u>	<u>20%</u>

calendrier (sujet à changement)

1

Parti d'aménagement

- S1** L 7 janv. **Présentation de l'atelier + démarrage du projet** + travail en atelier [salle 4083]
Me 9 janv. *** APA/ARC/ING - rencontre et formation des équipes (15h-17h15 @ Poly B-512)
J 10 janv. Travail en atelier + **Présentation du projet de la Plage de Verdun - Ziad Haddad** [salle 4083]
V 11 janv. *** APA/ARC/ING - visite de site commentée (maison de la culture + arrondissement)
- S2** L 14 janv. Travail en atelier
Me 16 janv. *** Conférence bâtiment durable + intro à l'architecture (14-17h @ Poly)
J 17 janv. **Livrable étape 1 - présentation "Parti d'aménagement"**

2

Esquisse d'aménagement

- S3** L 21 janv. **Présentation de l'étape 2 + Capsule Méthodologie CAO/DAO** [salle 4083]
Travail en atelier
Me 23 janv. *** Conférence architecture écologique (16h15-17h)
J 24 janv. Travail en atelier
*** APA/ARC/ING - présentation "Figure synthèse" [salle 1120]
V 25 janv. *** Conférence eaux pluviales (moment à confirmer @ Poly)
- S4** L 28 janv. Travail en atelier + **Livrable intérimaire 2.1**
Me 30 janv. *** APA/ARC/ING - atelier PCI 1
J 31 janv. Travail en atelier + **Présentation sur l'Éclairage en aménagement - Gilles Arpin**
- S5** L 4 févr. Travail en atelier + **Livrable intérimaire 2.2 (groupes de 3 équipes)** [salle 4083]
Me 6 févr. *** APA/ARC/ING - atelier PCI 2
J 7 févr. Travail en atelier
- S6** L 11 févr. Travail en atelier
J 14 févr. **Livrable étape 2 - présentation "Esquisse d'aménagement"** [salle 4083]
V 15 févr. *** APA/ARC/ING - présentation intérimaire

3

Dossier préliminaire

- S7** L 18 févr. **Présentation de l'étape 3 + Capsule Cahier de plans** [salle 4083]
Travail en atelier
J 21 févr. Travail en atelier
- S8** L 25 févr. Travail en atelier

	J 28 févr.	Travail en atelier + Livrable intérimaire 3.1
S9	L 4 mars	Semaine d'activités libres
	J 7 mars	Semaine d'activités libres
S10	L 11 mars	Travail en atelier
	J 14 mars	Travail en atelier + Capsule Devis et estimation
	V 15 mars	*** APA/ARC/ING - Studio 1
S11	L 18 mars	Travail en atelier + Livrable intérimaire 3.2 (groupes de 3 équipes) [salle 4083]
	J 21 mars	Travail en atelier
	V 22 mars	*** APA/ARC/ING - Studio 2
S12	L 25 mars	Travail en atelier + Livrable intérimaire 3.3
	J 28 mars	Travail en atelier + évaluation de l'atelier en classe
	V 29 mars	*** APA/ARC/ING - Studio 3
S13	L 1 avr.	Travail en atelier
	J 4 avr.	Travail en atelier
S14	L 8 avr.	Travail en atelier
	J 11 avr.	Travail en atelier
	V 12 avr.	*** APA/ARC/ING - <i>présentation finale</i>
S15	L 15 avr.	Travail en atelier + Livrable étape 3a - présentation finale
	J 18 avr.	Travail en atelier
S16	L 22 avr.	Lundi de Pâques
	J 25 avr.	Travail en atelier
	L 29 avr.	Rétroaction en groupe sur l'atelier et par équipes sur les projets et le processus Livrable étape 3b - document préliminaire Fin du trimestre

*** Ligne en grisée = événements interdisciplinaires paysage-arch.-poly

Note : Pour des contraintes d'espaces, les 2 ateliers PCI et les 3 Studios peuvent accueillir qu'un seul arch. pays./équipe. Une rotation des membres à chacune des rencontres est suggérée.

communications

Les enseignants ont parfois des informations à transmettre aux étudiants. Le cas échéant, celles-ci seront transmises en atelier ou sur StudiUM www.studium.umontreal.ca. Chaque étudiant est responsable de se tenir informé de ces communications. Les étudiants sont invités à poser leur question sur StudiUM lorsqu'elles sont de l'intérêt de tous les étudiants.

renseignements sur les enseignants

Robert Desjardins, bureau 4016
architecte paysagiste, chargé de formation pratique
courriel : robert.desjardins@umontreal.ca

Jean-François Bertrand, bureau 4016
architecte paysagiste, chargé de cours - responsable de l'atelier
courriel : jean-francois.bertrand@umontreal.ca (réponse dans un délai de 24 h)
disponibilité : Pour une rencontre en dehors des heures d'atelier, prendre rendez-vous.

Tanauca Nguyen, auxiliaire d'enseignement

information – atelier interdisciplinaire

Pour les communications spécifiques aux équipes interdisciplinaires, la plateforme Moodle sera utilisée <https://moodle.polymtl.ca>. Les équipes volontaires recevront un code d'accès qui donnera accès aux ressources ainsi qu'à la planification générale des ateliers d'architecture et de génie. Plus de détails seront communiqués en début de session.

atelier ARC3020 Projet de conception intégrée | École d'architecture

Nicolas Marier, architecte - responsable de l'atelier
atelier au 3e étage, au-dessus de la bibliothèque, "face" à l'escalier

atelier ING4901 Projet intégrateur en développement durable | Polytechnique

Alexandre Courchesne, ing. - responsable de l'atelier
Véronique Gisondi
salles B-314 et B-512

évaluation en ligne de l'atelier

Suite au processus de l'évaluation de l'enseignement en ligne, la période allouée pour l'évaluation sera du 25 mars au 12 avril 2019. Le moment dédié en atelier pour l'évaluation est indiqué au calendrier. Un courriel vous sera transmis pour vous signifier l'ouverture de l'évaluation en ligne et vous informer de la procédure pour accéder à «www.umontreal.ca/evaluez».

intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>

bibliographie

Art

Andrews, Malcolm. 2000. *Landscape and Western Art*. (Oxford University Press)
Andrews, Richard et John Beardsley. 2006. *Maya Lin : Systematic Landscapes*
Beardsley, John. 1998, 2006. *Art and Landscape in Charleston and the Low Country*. (Spacemaker Press)
Beardsley, John. 2006. *Earthworks and Beyond: Contemporary Art in the Landscape*
Actes de colloque, n° 6. 2000. *Art et jardins, nature/culture* (Musée d'art contemporain de Montréal)
Uffelen, Chris Van. 2011. *500x Art in Public* (Braun Publishing AG)

Écologie

Beardsley, John ed. 2013. *Designing Wildlife Habitats*. (Dumbarton Oaks)
Darmstad, W.E., J.D. Olson and R. T.T Forman. 1996. *Landscape Ecology Principles in Landscape Architecture and Land-Use Planning*. (Washington : Island Press)
Forman, Richard T.T., Michael Godron, 1986. *Landscape Ecology*. (Washington : Island Press)
Hough, Michael. 2004. *Cities and Natural Process : A Basis for Sustainability*. (New York : Routledge)
McHarg, Ian L. (1980). *Composer avec la nature*. Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région de France. Paris.184 p.

Technologie

Amoroso, Nadia. (2012) *Digital Landscape Architecture Now*. Thames and Hudson
Association of Pedestrian and Bicycle Professional, Expertise for Active Transportation. Repéré à <http://www.apbp.org/>
Communauté métropolitaine de Montréal (2014). *Guide pratique sur les aménagements cyclables du Réseau vélo métropolitain*. Repéré à http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20150423_guide-forum-velo-2014.pdf
City of Portland (2012). *Green Infrastructure Tour*. Repéré à <https://www.portlandoregon.gov/bes/article/439734>
Harris, C.-W., Dines, N. (1988). *Time saver for landscape architecture : design and construction data*. New-York, Toronto : McGraw-Hill.
Hopper L. J. (2007). *Landscape architectural graphic standards*. Hoboken, N.J. : John Wiley & Sons.
Institut national de santé public (2016). *Guide des aires et des appareils de jeu, mars 2016*. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/395_aires_appareils_jeu.pdf
Institut national de santé public (2009). *Les aménagements cyclables : un cadre pour l'analyse intégrée des facteurs de sécurité*. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/925_AmePisteCyclablecorr.pdf

Iwamoto, Lisa. (2009) Digital Fabrications. Architectural and Material Techniques. Princeton.

J. William T., Sorvig K. (2007). Sustainable Landscape Construction; a guide to green building outdoors. Island Press. Washington. 407 p.

Margolis L., Robinson A., (2007). Living Systems: Innovative materials and Technologies. Birkhauser Verlag, Berlin. 172 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. *Guide de gestion des eaux pluviales*. Chapitre 5. Repéré à <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>

Ministère des Transports du Québec (2015). Guide pratique sur le croisement des voies cyclables avec les routes du ministère des Transports du Québec. Repéré à http://www.velo.qc.ca/files/file/expertise/Spread_Guide_inters_Pont_LR.pdf

Régie du bâtiment du Québec (2010). *Normes de conception sans obstacles, Guide d'utilisation, mise à jour : novembre 2010*. Repéré à <https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/ConceptionSansObstacles.pdf>

The City of Portland Oregon. (2016). 2016 Stormwater Management Manual. Repéré à <https://www.portlandoregon.gov/bes/64040>

Transoft Solutions. Formules de giration. Repéré à <http://autoturn.ch/>

Ville de Montréal (2013). Catalogue d'idées et de bonnes pratiques pour mieux tenir compte de l'usage du vélo quatre saisons. Repéré à <http://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapportveloquebec16nov.pdf>

Walker, Theodore. (1978) Site design and construction detailing : PDA Publishers, Indiana. 467p.

Ouvrages de référence

Bell, S. (1993). Elements of visual design in the landscape. London, New-York : E & FN Spon.

Allain, R. (2004). Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville. Paris : Colin (voir réserve de cours)

Owen, Susan., Cowell, Richard. (2002). Lands and limits – Interpreting sustainability in the planning process, Routledge, Londres et New-York, 244 p.

Benoît, M., Gratton, R. (1991). Pignon sur rue : les quartiers de Montréal. Montréal : Guérin Ltée.

Cook, T. W., & VanDerZanden, A. M. (2011). Sustainable Landscape Management : Design, Construction, and Maintenance; Hoboken, N.J. : John Wiley & Sons, Inc.

Cooper-Marcus, C., Francis, C. P. (1997). People places : design guidelines for urban open space. New York : Toronto : John Wiley & Sons.

Gehl, Jan. (2010). Cities for people: Island Press, Washington

Lynch, K. (1999) [1976]. L'image de la cité. (Traduction de Marie Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard). Dunod : Paris.

Marsan, J.-C. (1994). Montréal en évolution. Montréal : Éditions du Méridien.

Lagro, J. (2008). Site analysis : a contextual approach to sustainable land planning and site design. Hoboken, N.J. : J. Wiley & Sons.

Moore, K. (2010). Overlooking the visual: Demystifying the art of design. Abingdon, U.K.: Routledge.

Ville de Montréal (2004). Plan d'urbanisme de Montréal http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/4_8.pdf

Marsh M., William. (2005). Landscape planning – Environmental applications, 4ème Édition. John Wiley & sons, inc. Hoboken. 458 p.

Project for Public Spaces. Repéré à <http://www.pps.org/Waterman>, T. (2010).

Les fondamentaux du paysage. Paris : Pyramid NTCV.

Waterman, T. (2010). Urban Design. Suisse : AVA Book.

Simonds, J. O., Starke, B.W. (2006). Landscape architecture : a manual of environmental planning and design. New York; Toronto : McGraw-Hill.

Patrimoine

Loi sur le patrimoine culturel, chapitre P-9.002, 2011, c. 21, a. (1).

Ministère de la culture et des communications Québec. (2013). Paysages culturels patrimoniaux. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5115>

Cartes historiques

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. [En ligne] <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/>. Consulté le 25 septembre 2012.

Musée Mc Cord. [En ligne] <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/>. Consulté le 25 septembre 2012.

Robert, J.-C. (1989). Atlas historique de Montréal. Montréal : Libre expression.

Représentation graphique

Burns, Carol. 1991. « On Site Drawing /Building/Text. » Andrea Kahn, ed. in. (New York : Princeton Architectural Press)

Clarke, Holly. 2005. "Landscape Regimes: Perspectival Representation in Landscape Architecture Design," in Landscape Journal. Vol. 24, no 1.

Corner, James. 1999. « The Agency of Mapping. » Denis Cosgrove, ed. . (Great Britain: Reaktion Books)

Klanten, Robert, Nicolas Bourquin, Thibaud Tissor, Sven Ehmann, ed. (2008). Data Flow. Visualizing Information in Graphic Design (Berlin: Gestalten)

Tufte, Edward. 1983. The Visual Display of Quantitative Information. (Cheshire, Connecticut : Graphics Press)

Tufte, Edward. 1990. Envisioning Information. (Cheshire, Connecticut : Graphics Press)

Sites internet et périodiques (projets de paysage, architecture, design urbain)

Dezeen | architecture & design magazine. <https://www.dezeen.com/>

École Nationale et Supérieure de la nature et du paysage de Blois, Les Cahiers de l'école de Blois, Éditions de la Villette, Paris.

Fubizz Media. <http://www.fubiz.net/>

Lacombe. Sarah. Le pamphlet. <http://lepamphlet.com>

Landzine. <http://www.landzine.com>

On Site review, Éditions Stephanie White, Calgary.

The Urban Design Observatory. <http://urban-obs.com/category/public-spaces/>

Topos, Éditions Georg D.W. Callwey GmbH & Co. KG, Munich.

Urban Design Journal. <http://www.udg.org.uk/publications/journal>

World Landscape Architecture. <http://worldlandscapearchitect.com/>

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Cours	APA3430 atelier intégrateur II (6 crédits)
Semestre	Hiver 2019
Local	4e étage, travée no.3
Chargé de cours	Jean-François Bertrand
Chargé de formation pratique	Robert Desjardins
Auxiliaire d'enseignement	Tanauca Nguyen

Centre aquatique de Verdun

Annexe A - mise en contexte de l'atelier



Source : gilles prud'homme, arch.

L'arrondissement Verdun possède une série de parcs qui occupent quelque 4 km de sa berge et qui sont reliés par une piste multifonctionnelle. Ce grand ensemble constitue le pôle culturel et récréosportif que l'arrondissement tend à consolider par différents projets dont la plage, l'agrandissement et la mise aux normes de l'auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard de même que le centre aquatique¹.

Le parc Arthur-Therrien est le parc le plus au nord de ce grand espace vert linéaire. Il est essentiellement à vocation récréosportif avec une programmation qui inclut : piscine extérieure avec pavillon (capacité 335 personnes); terrains de tennis, basketball, baseball et football; un skatepark récemment rénové; un chalet; une aire de jeux; des stationnements; une piste multifonctionnelle et sentier hivernal; deux arénas et une plage urbaine publique.

Le projet du **Centre aquatique** a pour objectifs de bonifier l'offre de services aux citoyens, renforcer le pôle culturel et récréosportif et pallier au manque d'installation aquatique intérieure de l'arrondissement².

¹ Service de la diversité sociale et des sports en collaboration de l'Arrondissement Verdun, 2017. Présentation : *Complexe aquatique de Verdun dans le cadre du développement d'un Pôle culturel et récréosportif le long des berges : du parc Arthur-Therrien à la maison Nivard-de-St-Dizier, musée et site archéologie.*

² Idem

le mandat

Comme mentionné au plan de cours, l'atelier se déroule en étroite collaboration avec l'école d'architecture et polytechnique. Le projet du centre aquatique comporte plusieurs dimensions qui pourront être réfléchies et développées conjointement avec les autres disciplines. Le volume architectural, l'hydrologie du site, les éléments de mécanique sur l'emplacement sont des exemples qui pourront profiter du travail interdisciplinaire. Néanmoins, le **mandat pour l'atelier est autonome et indépendant** et consiste à développer un projet de paysage qui prendra en compte les éléments de programmation suivants :

- implantation du bâtiment;
- intégration ou démolition de la piscine extérieure³;
- implantation et typologie du stationnement et de la voirie d'accès;
- organisation des circulations (piétonne et cyclable) dans le parc;
- gestion des eaux;
- organisation et typologie des espaces extérieurs connexes au bâtiment;
- choix du mobilier.

En complément de ces éléments, l'atelier prend appui sur la phase de programmation, en cours depuis quelques années déjà à l'arrondissement pour le développement du centre aquatique, qui inclut divers documents et études, notamment un programme fonctionnel et technique (PFT) préparé en 2009.

Depuis ce temps, la configuration de l'espace a évolué et des équipements se sont ajoutés demandant une nouvelle approche quant aux besoins du centre aquatique, au **rapport qu'il doit entretenir avec ces nouveaux aménagements et avec le parc et à son implantation dans le site.**

De nouvelles réflexions⁴, à l'arrondissement, sur le programme architectural préliminaire ont conduit au cours des dernières années à la mise à jour suivante :

- un bassin récréatif avec un accès à la plage, jeux d'eau et deux corridors de natation;
- un bassin de natation de 8 corridors de 25 mètres avec tremplins;
- des vestiaires homme, femme, familial
- des bureaux, une infirmerie, une classe et un espace d'accueil;
- des gradins au 2^e étage avec ascenseur et escaliers;
- une grande salle se subdivisant en trois salles multifonctionnelles;
- une aire d'exercice avec appareils.

Concernant l'**aménagement de site**, les éléments de programme à considérer inclus dans cette révision sont :

- un lien à la plage à partir du bassin récréatif;
- une terrasse extérieure;
- un stationnement de 56 cases en plus des espaces existants;
- accessibilité aux vestiaires pour les activités hivernales.

Outre ces considérations fonctionnelles, le projet d'aménagement doit prendre en compte un aspect important de tout projet public : l'**acceptabilité sociale** de la proposition. La sécurité des usagers, l'accessibilité universelle au site, la gestion de la végétation existante, la facilité d'appropriation du site par les résidents sont autant d'exemples de critères visés.

³ L'arrondissement étudie la possibilité de conserver la piscine existante et de démolir le pavillon tout en conservant le sous-sol où se situe la mécanique de la piscine. À ce jour aucune caractérisation concernant l'état de la piscine n'a été effectuée, ce qui implique que le coût de réhabilitation n'est pas connu. Les équipes doivent prendre position sur l'avenir de cet infrastructure en début de projet et doivent argumenter leur choix.

⁴ Idem

le site



parc Arthur-Therrien - vue aérienne

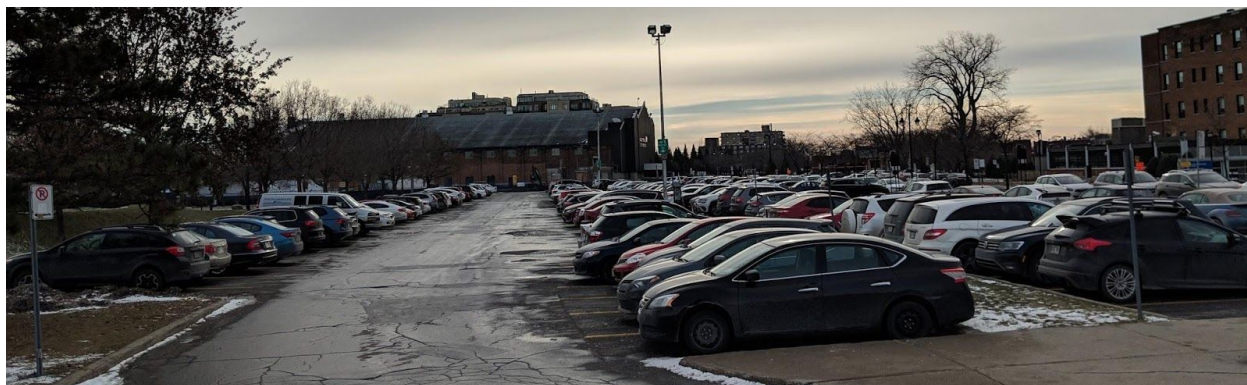


parc Arthur-Therrien - limite de la zone d'étude (de l'auditorium au sud jusqu'au terrain de baseball au nord)

les composants du parc Arthur-Therrien



parc Arthur-Therrien - composants du parc



le stationnement (vue vers l'auditorium de Verdun)



l'auditorium de Verdun



l'hôpital de Verdun (vue à partir du boulevard Gaétan-Laberge)



la piscine Therrien (vue vers l'hôpital de Verdun)



le «skatepark» et le pavillon du parc Therrien (vue vers le nord)



le terrain de basketball (vue vers le nord)



le parc Arthur-Therrien et la butte (vue vers le nord-est)



espace tampon entre la piscine et la plage (vue vers le sud)



la plage publique (vue vers l'île des Soeurs)

sources des images : j-f bertrand, arch. pays.